

à-dire d'envoyer la *balle* un certain nombre de fois dans le dos de chacun d'eux, à une distance déterminée.

Le jeu appelé *balle à la crosse* a une très-grande analogie avec la *balle aux pots*. Il est ainsi nommé parce que les joueurs se servent, pour chasser la *balle*, d'un bâton terminé inférieurement par une crosse, c'est-à-dire par un noeud naturel. Du reste, on y joue l'une foule de manières, dont une est une simple variété du jeu de *cricket* (v. ce mot), et dont une autre jouit d'une vogue énorme en Bretagne, sous le nom de *soule*. V. ce mot.

— *Balle à la riposte, au chat et aux ricochets*. Plusieurs joueurs, en nombre indéterminé, se placent à une certaine distance les uns des autres, et de manière à former un grand cercle. L'un d'eux, qui a été désigné par le sort pour commencer le jeu, lance la *balle* à son plus proche voisin de droite, qui doit la recevoir à la volée et la renvoyer à son voisin de droite, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle revienne au premier joueur. Celui-ci recommence la même manœuvre, mais en allant de droite à gauche. Quand la *balle* est revenue entre ses mains, il l'envoie à un joueur quelconque, qu'il désigne du geste et de la voix, et qui la fait passer à son tour à celui qu'il préfère, mais jamais à celui qui la lui a lancée. Tout joueur qui ne reçoit pas la *balle*, ou qui la laisse tomber, ou qui, par maladresse ou autrement, la lance à une fautive adresse, est marqué d'un point. Après trois marques, on est mis hors du jeu et soumis à la punition qui a été convenue d'avance.

— *Balle en posture*. Comme dans le jeu précédent, les joueurs sont en nombre indéterminé et rangés en cercle à une certaine distance les uns des autres. L'un d'eux, que le sort a désigné, lance la *balle* à son voisin, qui la renvoie aussi à son voisin, et ainsi de suite. De cette manière, le projectile fait le tour du cercle, mais il ne peut jamais être renvoyé immédiatement à celui qui vient de le servir. Tout joueur qui n'a pas pu ou su recevoir la *balle* est mis hors du jeu. De plus, il est tenu de conserver jusqu'à la fin de la partie la position ou posture qu'il avait au moment où il a failli : de là, le nom du jeu. Le gagnant est nécessairement celui qui a été assez adroit pour ne pas laisser tomber la *balle*. Pendant que tous les autres sont en posture, il la lance dix fois en l'air contre un mur et la reçoit autant de fois dans les mains. Au dixième coup, tous les perdants voient finir leur pénitence, et l'on commence une seconde partie.

— *Balle au chasseur*. Elle admet un nombre quelconque de joueurs. On tire au sort pour savoir qui remplira le premier le rôle de *chasseur*. Cela fait, tous les joueurs se dispersent, et le chasseur, après avoir lancé trois fois la *balle* en l'air et l'avoir reçue trois fois dans les mains, cherche à en frapper un de ses camarades, sans quitter la place où il se trouve. Le joueur atteint devient le *chien du chasseur*, et il peut, comme son maître, faire usage de la *balle*, mais dans les mêmes conditions. La partie finit quand tous les joueurs ont été transformés en chiens. A la partie suivante, c'est le premier atteint qui fait le chasseur.

— *Balle cavalière*. Les joueurs sont en nombre indéterminé, mais en nombre pair. Les uns doivent être cavaliers et les autres chevaux. Ils se placent dans l'intérieur d'un grand cercle tracé sur le sol, chaque cavalier monté sur son cheval. Alors, un des cavaliers lance trois fois la *balle* en l'air, la reçoit trois fois dans les mains, puis la fait passer à son voisin, qui répète la même manœuvre. La *balle* va ainsi de l'un à l'autre, et chacun conserve son rôle de cavalier ou de cheval tant qu'elle est lancée et reçue adroitement. Mais si un des cavaliers manque son coup, tous les cavaliers descendent aussitôt de leurs montures et se dispersent hors du camp. Les chevaux s'emparent alors de la *balle* et essayent d'en frapper un des fugitifs. S'ils y parviennent, ceux-ci deviennent chevaux à leur tour. Dans le cas contraire, chacun reprend son rôle primitif, et l'on procède à une autre partie.

— *Balle en long, Balle au tamis*. V. PAUME.

BALLE s. f. (ba-le — du gr. *ballô*, je lance. V. d'ailleurs l'étym. du mot précédent). Artillerie. Projectile de petites dimensions, qui est destiné à être lancé isolément par une arme à feu portative, ou en nombre par une pièce d'artillerie : *BALLE de fusil, de pistolet, de mousqueton*. Moule à BALLE. Fondre, ébarber, calibrer des BALLEs. Le tir à mitraille s'exécute avec des boîtes à BALLEs, des obus à BALLEs. BALLE de plomb, de fer forgé, de fonte. Quand la BALLE n'a ni occasionné une fracture ni atteint un des organes essentiels à la vie, la cicatrisation s'opère très-rapidement. Rien ne serre le cœur comme le sifflement de la BALLE dans une guerre civile. Charles XII, entendant pour la première fois les BALLEs siffler à ses oreilles, dit : Dorénavant, ce sera là ma musique. Le déshonneur et le ridicule glissent sur eux comme les BALLEs de fusil sur un sanglier. (Chamf.) La BALLE est folle, la battonnette est sage. (Souwarow.) Personne ne réclamera contre la BALLE qui me percera la poitrine. (Chateaub.) Il avait retrouvé ma trace, et, en véritable héros, venait me rejoindre avec une BALLE dans la cuisse. (G. Sand.) Des BALLEs sifflèrent à nos oreilles, et il vit tomber à deux

pas devant lui l'homme qu'il poursuivait. (G. Sand.) Il s'est fait des BALLEs en fer fondu, c'étaient celles des flibustiers et des braconniers ; il s'est fait des BALLEs d'étain, c'étaient celles des chasseurs de la grande bête en Amérique. (Gén. Bardin.) Quelques BALLEs, venant à siffler à leurs oreilles, leur annoncèrent l'approche des Hollandais. (Mérimée.) Vous savez bien que les BALLEs les plus à craindre ne sont pas celles de l'ennemi. (Alex. Dumas.) La BALLE foudroyante de M. Devisme est de forme cylindrique et longue de huit centimètres. (L. Figuier.)

Et d'une main que la *balle* a meurtrie
Berce en riant deux petits-fils jumaux.
BÉRANGER.

— *Balle de canon*. Nom donné anciennement au projectile que l'on appelle aujourd'hui BOULET.

— Le mot *balle* n'appartenant pas à la haute poésie, l'idée s'exprime au moyen d'une périphrase, qui consiste le plus souvent dans le mot *plomb*, suivi d'un qualificatif tel que *mortel, meurtrier, homicide, rapide*, etc. :

Souvent d'un plomb subtil que le salpêtre enflamme,
Vous irez insulter le sanglier gloutin.
J.-B. ROUSSEAU.

Le vieux Montmorency, près du tombeau des rois,
D'un plomb mortel atteint par une main guerrière...
VOLTAIRE.

J'amorce en badinant le poisson trop avide.
Ou d'un plomb qui suit l'œil et part avec l'éclair,
Je vais faire la guerre aux habitants de l'air.
BOILEAU.

Que d'une force sans seconde
La mort sait ses traits lancer,
Et qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde.
VOLTAIRE.

Songez que les boulets ne vous respectent guère,
Et qu'un plomb dans un tube entassé par des sois,
Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros,
Lorsque multipliant son poids par sa vitesse,
Il fend l'air qui résiste, et pousse autant qu'il presse.
VOLTAIRE.

— *Art milit. Balle morte*. Balle arrivée hors de la portée où elle peut tuer ou blesser grièvement. *Balle perdue*. Balle lancée au hasard et qui ne peut atteindre personne, et fig., Efforts sans résultat : *Ce sont BALLEs perdues*. *Balle de calibre*. Balle qui a exactement le diamètre de l'arme pour laquelle elle est coulée. *Balle en bouche*. Manière honorable de capituler avec les honneurs de la guerre : *Sortir BALLE en bouche de la place*. Se disait autrefois d'une troupe qui sortait d'une place avec le mousquet chargé et un certain nombre de cartouches dans la giberne. C'était une des conditions honorables accordées aux assiégés qui s'étaient bien défendus. Cette expression était encore usitée en 1758. *Balle à ceinture ou à cordon*. Balle sphérique, qui a été inventée pour être lancée avec une carabine dont l'âme présente deux rayures rondes placées aux extrémités d'un même diamètre. Elle est ainsi appelée parce qu'elle porte, suivant un de ses grands cercles, une couronne ou cordon en saillie, dont les dimensions sont appropriées à celles des rayures du canon. *Balle machée*. Balle ronde rendue inégale par l'action des dents : *C'est une opinion généralement répandue parmi les militaires, qu'il est possible de rendre les balles inégales en les serrant entre les dents, et l'on redoute beaucoup l'action de ces BALLEs dites machées ; mais il a été reconnu que l'on ne peut ainsi les déformer, à moins qu'elles ne soient d'un très-petit calibre*. (A. Bérard.) *Balle-cartouche*. Balle allongée et évidée, qui porte dans son évidement la poudre nécessaire pour la lancer. Une capsule, placée au fond de l'évidement, reçoit le choc d'une broche d'acier ou de cuivre, qui traverse la poudre et est frappée par le marteau. Quelquefois on remplace la poudre par une composition fulminante, afin d'obtenir un plus grand effet avec une charge moins volumineuse. Les balles-cartouches ne sont employées qu'avec certaines armes qui se chargent par la culasse. *Balle à fumée ou Balle à suffoquer*. Composition formée de substances propres à produire beaucoup de fumée et une grande pesanteur, et que, dans la guerre souterraine, on brûle dans les galeries des mines pour les rendre inhabitables aux mineurs de l'ennemi. C'est ordinairement un mélange de pulvérin (10 parties), de salpêtre (2 parties), de poix (4 parties), de houille (3 parties) et de suif (1 partie), ou plus simplement de soufre (6 parties) et de salpêtre (5 parties). *Balles mariées*. Balles rondes réunies deux à deux par un moyen quelconque. On appelle spécialement *balles mariées* celles qui sont jointes ensemble au moyen d'un morceau de fil de fer tordillé. Les chasseurs emploient quelquefois les balles mariées pour attaquer le sanglier, le loup, etc. ; mais le tir de ces projectiles est très-mauvais, parce que, à peine sorties du canon, les deux balles se séparent, vont l'une à droite, l'autre à gauche, et laissent souvent entre elles le but qu'on a visé. Voici, du reste, comment on se les procure. Après avoir choisi deux balles, on enlève sur chacune d'elles une petite calotte, et l'on frotte fortement les deux parties planes l'une contre l'autre, en ayant soin de les tourner en sens inverse, ce qui suffit pour chasser l'air interposé et les faire adhérer. *Balle allongée ou Balle oblongue*. Balle ayant la forme d'un cylindre surmonté d'une partie conique ou ogivale. Les projectiles de ce genre sont seuls employés aujourd'hui, surtout pour les armes carabinées ;

mais il en existe un grand nombre de variétés, et on en invente chaque jour de nouvelles. Les premières balles allongées étaient pleines, c'est-à-dire sans vide intérieur. On les forçait dans le canon avec une baguette dont la tête était évidée de manière à ne pas écraser leur pointe. Telles étaient les balles dites *ogivales*, dont on se servait en France pour les carabines à tige. Telles étaient encore les *balles à ailettes* fabriquées en Russie pour une carabine à deux rayures, et qui étaient ainsi appelées parce qu'elles étaient munies de deux saillies latérales ou ailettes, appropriées à la forme des rayures. Les balles allongées, actuellement usitées partout, se forcent d'elles-mêmes par l'action de la poudre. Pour cela, elles présentent à leur partie postérieure un évidement de forme plus ou moins simple, qui varie suivant l'imagination de l'inventeur et les conditions particulières auxquelles le projectile doit satisfaire. Au moment de l'explosion de la charge, les gaz se précipitent tous dans l'évidement, l'élargissent, et, en même temps qu'ils poussent la balle, la forcent à se mouler dans les rayures de l'âme. Les balles qui offrent cette disposition sont désignées sous un des noms suivants : *Balles expansives, Balles évidées, Balles creuses*. Certaines de ces balles ont à l'entrée de l'évidement, qui alors est tronconique, un petit culot concave en tôle emboutie, destiné à opérer le forçement ; quelquefois même ce culot est simplement en bois. Dans tous les cas, quand la poudre s'enflamme, pendant que la balle résiste en vertu de son inertie, le culot, qui est beaucoup plus léger, se met en mouvement avant elle, pénètre dans l'évidement et détermine le forçement en agrandissant le diamètre du trou dans lequel il s'enfonce : il agit à la manière d'un coin. Ce sont les balles allongées de ce genre que l'on appelle *balles à culot*. Presque tous les projectiles allongés portent une ou plusieurs cannelures, c'est-à-dire une ou plusieurs gorges creusées extérieurement sur leur partie cylindrique. On a d'abord prétendu que ces cannelures étaient nécessaires, ou du moins très-favorables à la régularité du mouvement de la balle dans l'air. On a prétendu, plus tard, qu'elles favorisaient le forçement des balles expansives en créant, dans le cylindre, des parties faibles se prêtant plus facilement à l'épanouissement. Quel que soit le degré de confiance que méritent ces opinions, il est certain que, jusqu'à présent, ce sont les balles entièrement lisses à l'extérieur qui ont donné les plus beaux résultats de tir. (V. plus loin.) *Balle-obus ou Balle explosive*. Balle de forme allongée, qui est creuse, et contient dans son intérieur une quantité suffisante de poudre pour la faire éclater. Les projectiles de ce genre portent à leur partie antérieure une capsule fulminante fixée sur un petit tube qui fait office de cheminée. On les lance, soit avec une carabine, soit avec un fusil rayé ordinaire, et, si l'armel ne se charge pas par la culasse, on les enfonce dans le canon avec une baguette concave, évidée de manière à ne point porter sur la capsule. Par l'effet du carabine, la balle frappe le but par la pointe, ce qui fait détoner la capsule et enflamme la poudre. Les balles-obus ont été imaginées pour faire sauter les caissons de l'artillerie, ennemi sur les champs de bataille ; mais l'expérience n'a pas répondu à ce que l'on en attendait, en sorte que l'usage n'en a pas été adopté. *Balle foudroyante*. Nom donné par l'arquebuisier parisien Devisme à une balle explosive de son invention, qui est spécialement destinée à la chasse des animaux dangereux et des animaux de grande taille. Ce n'est, en réalité, qu'une balle-obus perfectionnée, mais perfectionnée au point d'être devenue un agent de destruction des plus effrayables. Cette balle consiste en un tube de cuivre dont la longueur varie de 60 à 110 mill. suivant l'animal qu'il s'agit de frapper, et dont la moitié environ est recouverte extérieurement d'une couche de plomb. Sur ce plomb se trouvent des cannelures dont les parties saillantes s'adaptent exactement aux rayures du canon d'une carabine. L'extrémité inférieure du tube est fermée par un bouchon de cuivre qui est à vis : c'est par cette extrémité qu'on introduit la charge de poudre. L'extrémité opposée est également fermée par un bouchon de cuivre et à vis, mais ce bouchon est percé d'un conduit longitudinal dans lequel glisse à frottement une tige de même métal, dont le bout extérieur se termine en cône très-aigu, tandis que le bout intérieur porte une capsule fulminante ordinaire et s'appuie sur une petite barre d'acier fixée en travers du tube. C'est le refoulement qu'éprouve cette tige par la résistance du corps que la balle rencontre dans sa course, qui détermine l'écrasement de la capsule et, par suite, l'inflammation de la charge. La balle foudroyante a été inventée à l'instigation de Jules Gérard. En 1837, cet illustre tueur de lions, se rappelant les dangers qu'il avait maintes fois courus quand l'animal n'était pas mort sur le coup, et encore sous l'impression du sort affreux de plusieurs de ses compagnons de chasse, pria Devisme de rechercher un moyen qui, paralysant à l'instant, chez la bête la plus féroce, tout sentiment et tout principe de vie, l'anéantissant, en quelque sorte, avec la rapidité de la foudre, ne lui permit plus de se relever après avoir été

frappée et préservât ainsi la vie du tireur, toujours très-exposée au milieu de cette lutte suprême. Devisme se mit aussitôt à l'œuvre, et quelques jours lui suffirent pour créer le projectile que nous venons de décrire, et qui, expérimenté immédiatement, dans la plaine des Vertus, sur des chevaux destinés à être abattus, produisit des effets qui dépassèrent toutes les espérances. Depuis cette époque, la balle foudroyante a été fréquemment employée en Algérie, en Egypte, dans l'Inde, dans l'Afrique australe, etc., pour la chasse des animaux féroces, et toujours avec le plus grand succès. On a même essayé de s'en servir pour la pêche de la baleine. Quel que soit l'animal sur lequel on la lance, elle le tue instantanément en éclatant dans l'intérieur du corps. Le choc de la tige de la tête contre la peau suffit pour faire détoner la capsule ; mais, comme la pénétration marche beaucoup plus vite que l'inflammation de la poudre, il en résulte que la balle a pénétré six ou sept fois sa longueur quand l'éclatement a lieu. Il y a des balles de trois calibres : l'un, le plus faible, pour le lion, l'ours, le sanglier, etc. ; l'autre, le moyen, pour le buffle, le rhinocéros, l'éléphant, etc. ; et le troisième, qui est le plus fort, pour la baleine. Ces balles nécessitent l'emploi d'une carabine spéciale. De plus, elles ne sont pas faites pour des distances supérieures à cent mètres, ce qui n'a aucun inconvénient, puisque les animaux en vue desquels elles ont été inventées se tirent toujours de très-près, souvent même presque à bout portant : au delà de cette limite, elles n'auraient pas toute la justesse convenable. *Boulet de huit, de douze livres de balle*, *Boulet de huit, de douze livres*.

— *Mar. Balle à queue*. Boulet emmanché que l'on fait rougir pour s'en servir à fondre le goudron.

— *Pyrotech. Balle ardente, Balle à feu*. Gros projectile d'artifice, servant à éclairer le terrain comme les pots à feu. *Balle lumineuse*. Sorte d'étoile d'artifice.

— *Pêch. Traîner la balle*. Employer un appareil spécial formé d'un boulet de fer suspendu au-dessous de plusieurs lignes amorcées.

— *Céram. Masse de pâte disposée en forme de petit boulet, et d'un volume en rapport avec la dimension de la pièce au façonnage de laquelle elle doit servir : Pour que les pièces semblables aient une grande régularité, les BALLEs doivent être pesées, afin qu'il n'y en ait pas de plus fortes les unes que les autres*. (Bastenaire d'Audenart.) *Le tourneur ne fait ses BALLEs qu'après avoir bien battu et corroyé la pâte*. (Bastenaire d'Audenart.) *Moulage à la balle*. Système de moulage qui consiste à préparer des balles de pâte à la main, puis à les comprimer avec force dans les cavités du moule, en se servant d'une toile ou d'une éponge.

— *Hist. Balle d'or*. Projectile en or qui avait été fondu pour tuer François Ier, et qui lui fut remis par celui même qui l'avait fait fondre, lorsque ce monarque eut été vaincu à Pavie. On donne aussi le même nom à la balle que le jeune de La Châtaigneraie avait préparée pour tuer Charles-Quint.

— *Homonymes*. Bal, Bâle.

— *Epthètes*. Légère, rapide, subtile, roide, inévitable, enflammée, tonnante, sifflante, crépitante, meurtrière, homicide, mortelle, amortie, morte.

— *Encycl. Balles pour les armes portatives*. On les fait en plomb, parce que ce métal est très-pesant, mou, facile à fondre et à manipuler. On en distingue deux espèces : les *balles rondes* et les *balles allongées*.

1° *Balles rondes*. Ce sont celles que l'on a universellement employées depuis l'origine des armes à feu jusqu'à l'adoption définitive, à notre époque, des fusils rayés. Anciennement, on exprimait le calibre de ces projectiles par le nombre de balles que l'on peut faire avec un demi-kilogramme de plomb. On l'exprime aujourd'hui par le nombre de millimètres que contient leur diamètre. Les dernières balles rondes en service dans l'infanterie française avaient un calibre de 16 millim. 7 et un poids de 27 gramm. Elles se tiraient dans un canon lisse de 18 millim. Aux balles de ce système est attaché un défaut extrêmement grave, dont il a été impossible de les débarrasser tant qu'on s'est servi des anciens fusils. Pour qu'on puisse charger un de ces fusils, il faut nécessairement donner à la balle un calibre plus petit que celui du canon. Par suite de cette différence de calibre, différence qui se nomme le *vent*, quand l'arme est en joue et prête à faire feu, la balle repose ordinairement sur la paroi inférieure du canon, laissant entre elle et la paroi supérieure un passage par lequel les gaz tendent à s'échapper, au moment de l'inflammation de la poudre. De cette manière, la balle n'est pas seulement poussée dans le sens de l'axe du canon : elle est encore pressée et choquée contre l'âme, par l'action des gaz qui agissent sur la partie supérieure. Réfléchi par la paroi inférieure de l'âme, elle va en frappant la paroi supérieure qui la renvoie à son tour, etc., en sorte que sa course, dans l'intérieur du fusil, a lieu par une série de battements irréguliers, et qu'elle sort de la bouche, non pas suivant l'axe du canon, mais suivant la direction du dernier battement. Par le fait de ces battements, la balle prend à chaque